-

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISEMinistère des Eaux et ForêtsSecrétariat Général |  |  |  | CONSERVATION JUSTICE  (+241) 074 23 38 65 luc@conservation-justice.orgwww.conservation-justice.org |

**Projet RALFF**

Renforcement de l’application de la Loi sur la Faune et la Flore en Afrique Centrale

**Appui à la Lutte contre l’exploitation forestière illégale**

**ALEFI**

**Rapport Mensuel Octobre 2024**

Conservation Justice

SOMMAIRE

[*1. Points principaux* 2](#_Toc118989098)

[*2. Investigations* 2](#_Toc118989099)

[*3. Opérations* 2](#_Toc118989100)

[*4. Département juridique* 2](#_Toc118989101)

[*5. Missions* 3](#_Toc118989102)

[*6. Cahiers des Charges Contractuels* 9](#_Toc118989103)

[*7. Communication* 9](#_Toc118989104)

[*8. Relations extérieures* 10](#_Toc118989105)

[*9. Conclusion* 10](#_Toc118989106)



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# 1. Points principaux

**10 au 16 octobre** : une mission sociale a été organisée dans la Ngounié pour effectuer le suivi des forêts communautaires.

**15-16 et 18-19 octobre** : à Lambaréné et Ndolé, deux ateliers de renforcement de capacité ont été organisés à l’intention des communautés et des autorités locales, sur les cahiers des charges contractuelles et les forêts communautaires.

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *4* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *0* |
| *Nombre de contrevenants identifiés* | *0* |

Au cours de ce mois d’octobre, une mission de police forestière a été menée dans 4 localités de la province de la Ngounié : **Moulandoufouala**, **Guidouma**, **Idemba** et **Bemboudié**.

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *0* |
| *Nombre de personnes arrêtées*  | *0* |

Au cours de ce mois d’octobre, aucune opération n’a été menée.

# 4. Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies  | 1 |
| Nombre de condamnations | 0 |
| Affaires enregistrées | 0 |
| Nombre de prévenus | 0 |

Au cours du mois d’octobre 2024, aucune affaire n’est passée en jugement. Il n’y a pas eu non plus de cas enregistré devant les tribunaux.

Mais en date du 21 octobre, deux juristes se sont rendus au greffe correctionnel du tribunal de Lambaréné pour prendre l’expédition du jugement rendu dans l’affaire CJ et communautés des lacs contre NZOGHE Augustin d’une part et pour faire le suivi de l’appel interjeté de ce jugement.

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées  | 0 |
| Nombre de détenus rencontrés | 0 |

Nous n’enregistrons pas pour le moment des cas de détention pour exploitation forestière illégale. Par conséquent, il n’y a pas de visites de prison.

**4.3 Formations**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet RALFF, l’équipe CJ a organisé deux ateliers de formations de renforcement des capacités des acteurs engagés dans la gestion et l'opérationnalisation du secteur forêt bois, notamment dans la foresterie sociale, à Lambaréné et Ndjolé. **170 personnes ont pu bénéficier de ces ateliers**.

# 5. Missions

**Missions sociale du 11 au 22 Octobre 2024 dans la province du Moyen-Ogooué**

Une équipe de CJ s’est rendue dans la province du Moyen-Ogooué avec pour objectif d’organiser deux ateliers de formation sur le renforcement des capacités en ce qui concerne les cahiers de charges et les forêts communautaires dans les chefs-lieux de départements de la province du Moyen-Ogooué : **Lambaréné** (15-16 octobre) et **Ndjolé** (18-19 octobre).

Ces formations ont été rendues possible grâce à une franche collaboration avec la Direction Provinciale des Eaux et Forêts du Moyen-Ogooué et le soutien financier de l’Union européenne. L’équipe de mission, constituée des éléments de l’ONG Conservation Justice et de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et du Cantonnement de Ndjolé s’est rendue auprès des responsables administratifs pour la traditionnelle présentation des civilités et pour la présentation du programme des activités à mener. Ces autorités ont en effet bien accueilli l’équipe tout en saluant cette initiative.

Les ateliers de formation ont eu lieu dans les deux départements de la province du Moyen-Ogooué. Les parties prenantes à la mise en œuvre des CCC et à la gestion des forêts communautaires y étaient conviées. Une fois la salle prête et les invités installés, les travaux ont démarré avec le discours d’ouverture de Monsieur le Gouverneur de la province du Moyen-Ogooué et Madame le Préfet du Département de l’Abanga-Bigné suivi des différentes présentations des panelistes. Après chaque présentation, la parole était donnée aux participants pour soit poser des questions ou apporter une contribution. Les débats ont été houleux, francs et enrichissants. Plusieurs cas de disfonctionnement et d’incompréhension aux seins des communautés ont été présentés. A la fin de chaque journée, un repas était offert à l’ensemble des participants. **170 personnes** ont participé à ces différents ateliers.

**Missions sociale du 10 au 16 Octobre 2024 dans la province de la Ngounié**

Dans la période du 10 au 16 octobre 2024, l’équipe de Conservation Justice (CJ) a mené une mission de suivi dans les départements de Tsamba-Magotsi et Ndolou, province de la Ngounié, afin d’effectuer des investigations, de contrôler l’application des cahiers de charges contractuels (CCC), le progrès des projets communautaires, et la gestion des forêts communautaires.

Les activités réalisées incluent la visite des sites forestiers et la vérification de la gestion forestière dans plusieurs localités : Mamiengué, Kouagna-Ndougou, Moulandoufouala, Guidouma, Bemboudié et Idemba.

* **Mamiengué** : l’équipe CJ a visité le site d’exploitation de l’ancien fermier au sein de la FC. Sur ce site, on constate l’abandon de plusieurs essences de bois abattu par ce dernier. Actuellement, la communauté a opté pour une gestion en régie de sa forêt communautaire.
* **Kouagna-Ndougou** : La forêt communautaire est exploitée par Alpha Production. Les versements de l’exploitant ont permis de financer la rénovation de logements pour enseignants et la reprise des travaux d’un dispensaire.
* **Moulandoufouala** : La gestion est assurée par l’association Bumbatsi, qui opère en régie pour l’exploitation du bois. Cependant, une dette importante envers un investisseur local limite les fonds disponibles pour des projets communautaires. Un conflit contractuel non résolu crée également des tensions financières.
* **Guidouma** : La forêt, gérée par l’association Guikou Guidouma Nature, est exploitée en régie. Les activités forestières sont financées par un homme d'affaires local, qui se positionne indirectement en tant que fermier. Des soucis sont à prévoir quand ce dernier va demander le remboursement de ses investissements.
* **Bemboudié** : La forêt est exploitée sous contrat par la société S. FING. Cependant, des dettes non réglées de l’ancien fermier posent un défi pour l’association, qui peine à identifier l’ampleur de la dette.
* **Idemba** : La forêt communautaire, exploitée en fermage, a bénéficié, pour seul projet communautaire d’un approvisionnement en carburant pour le groupe électrogène du village. Cependant, le fermier aurait une dette de 21 millions FCFA envers la communauté pour l’exploitation des 12 derniers mois.

42 Personnes ont assisté aux activités menées par l’équipe sud.

Au total, les missions sociales du mois d’octobre réalisées dans le cadre du projet RALFF ont permis aux différentes équipes de se rendre dans onze (11) localités, à savoir : **Lambaréné, Ndjolé, Fougamou, Mandji, Guiétsou, Mamiengué, Kouagna-Ndougou, Moulandoufouala, Idemba, Guidouma,** et **Bemboudié.** 212 personnes ont été directement impactées par les activités des différentes équipes.

# 6. Cahiers des Charges Contractuels

A ce jour, 177 Cahiers des Charges Contractuels (CCC) et 21 avenants en cours de mise en œuvre sont suivis par le projet.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Province** | **Avenant** | **CCC** | **Total en cours** | ***Clôturés*** |
| NGOUNIE | 8 | 58 | 66 | *49* |
| NYANGA |  | 13 | 13 | *2* |
| OGOOUE IVINDO | 11 | 63 | 74 | *29* |
| WOLEU NTEM | 2 | 43 | 45 | *9* |
| **Total général** | **21** | **177** | **198** | ***89*** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Stade de mise en œuvre** | **Nombre de CCC/Avenant** |
| En attente des projets des communautés | 34 |
| En attente de validation du projet par le CGSP | 8 |
| En attente du versement du FDL | 60 |
| Mise en œuvre projets en cours | 68 |
| Mise en œuvre des projets à l’arrêt | 28 |
| **Total général** | **198** |

# 7. Communication

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| **Nombre de pièces publiées** | 43 |
| Télévision | 6 |
| Internet | 31 |
| Presse écrite | 3 |
| Radio | 3 |

Ce mois, 43 pièces médiatiques ont été publiées dans les médias, portant sur le renforcement des capacités des acteurs de la foresterie sociale dans le Moyen-Ogooué, ainsi que sur la signature d’un accord de partenariat entre Conservation Justice et l’ONG Space for Giants, qui lutte contre le conflit Homme/Eléphant.

# 8. Relations extérieures

**Indicateurs:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 16 |
| Suivi de l’accord de collaboration  | 15 |
| Collaboration sur affaires | 1 |

Plusieurs rencontres ont eu lieu ce mois d’octobre avec les différentes autorités et partenaires du projet.

**Dans la province de la Ngounié** (Mission sociale RALFF Sud) on enregistre **6 rencontres** avec les partenaires. Le coordonnateur technique RALFF Sud a rencontré le nouveau Directeur provincial des Eaux et Forêts. Il a également rencontré avec les membres de plusieurs bureaux d’association dans le cadre de ses missions. Ainsi en est-il des membres du bureau de l’association Diambu-Ghamangu du village Mamiengué, des membres du bureau de l’association du village kouagna-Ndougou, les membres de l’association Bumbatsi, les membres du bureau de l’association Guikou Guidouma Nature, les membres de l’association Mupungu et des membres de l’association Mougangou-Dimbu.

**Dans la province du Moyen-Ogooué**

On n’enregistre pas moins de **12 rencontres** avec les autorités et partenaires

Dans le cadre de la mission de formation sur les cahiers de charges contractuelles et les forêts communautaires réalisées dans la province du Moyen-Ogooué du 11 au 23 octobre 2024, plusieurs rencontres ont eu lieu avec autorités locales et les partenaires.

A Lambaréné, l’équipe de la mission a rencontré le Gouverneur de Province et son secrétaire Général. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Directeur Provinciale des Eaux et Forêts et le nouveau chef de brigade des lacs du sud. On note aussi les rencontres et entretiens avec le nouveau Président du Tribunal de Lambaréné, avec le nouveau procureur de la république adjoint et avec le greffier correctionnel.

A Ndjolé, il y a eu la rencontre avec la préfet du département de l’Abanga Bigné, le Délégué spécial de la Mairie de Ndjolé et le chef de cantonnement des eaux et forêts.

# 9. Conclusion

Les missions menées au mois d’octobre dans le cadre du projet RALFF ont permis de renforcer le suivi des forêts communautaires et des Cahiers des Charges Contractuels (CCC) dans plusieurs localités du Gabon. Les ateliers de renforcement de capacités ont favorisé une meilleure compréhension des obligations contractuelles et des pratiques de foresterie sociale parmi les acteurs locaux et les autorités du Moyen-Ogooué. Bien que les investigations n'aient pas encore conduit à des opérations d’arrestation, elles ont fourni des informations précieuses sur les pratiques forestières locales et les conflits liés à la gestion des forêts communautaires. Les efforts en matière de communication ont également contribué à sensibiliser le public aux activités du projet et à promouvoir la transparence dans la gestion des ressources forestières. Globalement, ces initiatives soulignent l’importance d’une collaboration étroite avec les communautés et les autorités locales pour assurer la gestion durable des forêts et l'autonomisation des populations rurales.